

# Et si on empruntait la voiture électrique de la commune ?

L'idée est devenue projet par la grâce du dispositif Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Le concept d'autopartage va prendre tout son sens fin mai dans les communes de Seninghem et d'Escœuilles qui rouleront branché. Un auto-lib rural en somme.

Anthony Berteloot | 09/04/2018



Pour les élus, l'aménagement du territoire, c'est OK. L'aménagement du véhicule, c'est plus compliqué.

Dans chacune des deux communes, une voiture électrique, 7 places, que les habitants ou associations pourront emprunter du matin au soir a priori. Moyennant une « *petite contribution* » pour les premiers, gratuitement pour les seconds. « *Il ne s'agit pas seulement de voitures mises à disposition des habitants*, éclaire Christian Leroy, président de la communauté de communes du pays de Lumbres (CCPL) et maire d'Escœuilles. *C'est un défi à la mobilité dans notre territoire. Un service complémentaire au réseau de transport en commun Oscar. Il s'agit aussi de rendre notre territoire plus attractif.* »

« Un service complémentaire au réseau de transport en commun Oscar »

Le président parie sur l'avenir dessiné par la fibre optique, qui permettra le télétravail, la mise au rancart d'une partie des véhicules particuliers et l'offre de voitures en prêt en milieu rural. « *Nous lançons un dispositif expérimental, mais on y croit.* » Ce qui signifie qu'on verra à l'usage ce que cela donne. Et si ça marche, pourquoi pas l'étendre à d'autres communes dans la foulée, ou étoffer l'offre des communes pionnières qui ont adhéré au dispositif ?



Un moteur de véhicule électrique.

## Boîte à clés

Olivier Delassus, directeur général de la start-up qui propose ce service, est forcément au diapason de l'optimisme ambiant. « *Notre métier est de nous adapter aux véhicules et aux bornes qui nous sont proposés. Et de veiller à ce que le rechargement soit fait au bon moment et avec la bonne énergie.* » Clem' – c'est le nom de la start-up créée en 2010 – gèrera les réservations, l'entretien des véhicules, les kilométrages, le conseil aussi, notamment dans les premiers pas des chauffeurs de ces véhicules électriques, qui peuvent paraître... déroutants. En quelque sorte, un service clé en main pour les communes. À propos des clés justement, c'est une boîte qui les fournira après que l'emprunteur l'a ouverte avec un code qu'il se sera procuré via son mobile ou son ordinateur, et la plateforme gérée par Clem', accessible 24h/24, 7j/7.



Le véhicule de Seninghem est blanc ; celui d'Escœuilles, bleu.

## Cas spécifique

La start-up se félicite aussi de la spécificité du cas lumbrois, basé sur deux véhicules de 7 places quand, plus généralement, on roule électrique avec des voitures de petit gabarit, style Zoé. Là, c'est Nissan, leader mondial en la matière, qui a fourni les deux monospaces en partie modulables.



Le dispositif sera mis en service d'ici la fin mai et proposé à la découverte du public à l'occasion de la semaine du développement durable, du 30 mai au 5 juin.



La boîte à clé qui s'ouvre grâce à un code fourni par une application.

Les véhicules : ils sont deux de sept places, ont une autonomie de 150 km et sont géolocalisables. Le GPS guide automatiquement le conducteur vers la borne la plus proche quand les batteries se déchargent.

Les bornes : la CCPL en propose quatre pour le rechargement, une par commune qui adhère au projet, et deux à Lumbres, à la maison des services et à la maison des associations. Peut-être une

cinquième à la future piscine. Enfin, la CAPSO, voisine, en propose une trentaine. Le temps de recharge varie entre 30 minutes et plusieurs heures.

L'État finance le projet via le TEPCV à hauteur de 80 %, les 20 % restants, soit 70 000 €, revenant aux deux communes. L'aménagement des espaces publics et des bornes, est d'environ 10 000 €, en partie pris en charge par le Département.